

Chers instructrices et instructeurs de l'ÉCTG,

En réponse à l'écllosion de la maladie à coronavirus COVID-19, les représentants de l'ÉCTG recommandent les mesures suivantes étant donné les restrictions imposées par certains employeurs envers l'enseignement présentiel et la distanciation sociale :

- 1) Offrir l'ÉCTG par le biais de la technologie telle que WebEx, vidéoconférence, zoom
- 2) Si les instructrices ou instructeurs ont un cours prévu d'ici la fin juin et que nous devons reporter ou annuler en raison de COVID-19, la date limite pour les cours sera prolongée au 31 juillet pour le moment. Cette date limite sera révisée dans les semaines et les mois à venir afin de décider, au fur et à mesure de l'évolution de cette situation, si nous devons la prolonger.
- 3) Si vous annulez ou reportez des cours qui sont déjà réservés, veuillez s'il vous plaît en aviser l'ACMU à l'adresse [ctas@CAEP.ca](mailto:ctas@CAEP.ca)

Merci,

Margaret Dymond  
Colleen Brayman  
ANIIU